



Demande de règlement d'une facture annulée

Par **PORTIER Fabienne**, le **31/01/2017 à 17:04**

Bonjour,

Une facture émanant du centre de loisir fréquenté par mon enfant pour le mois de janvier 2016 présentait une 1/2 journée facturée à tort. Suite à une conversation par mail avec la Directrice du centre de loisirs, ladite facture a été annulée dans le mois de février. Puis en Décembre 2016, le règlement pour cette facture m'a de nouveau été réclamé. Faisant référence à la facture annulée et au mail échangé, j'ai demandé à ne pas régler.

Pour eux cette facture d'annulation n'est pas recevable et ils me somment de payer.

Ont-ils le droit d'annuler "la facture annulée" et de me relancer 10 mois après l'édition de celle-ci ?

Je vous remercie par avance de l'attention portée à ma demande.

Bien cordialement,
FP